



European Investment Bank (EIB)

Luxembourg, le 23 décembre 2022

Fiche technique sur les aspects environnementaux et sociaux à l'achèvement du projet (ESCS)

Informations générales

Intitulé du Projet :	BRUSSELS SEWAGE NETWORK (HYDROBRU) - PHASE II
Numéro du Projet :	2013-0652
Pays:	Belgique
Description du Projet :	Le projet concerne l'octroi d'un prêt à Hydrobru pour soutenir la deuxième phase de son programme de rénovation des égouts, ainsi que des investissements éligibles auxiliaires concernant ses activités de distribution d'eau. Le projet couvre des investissements à réaliser dans la Région de Bruxelles-Capitale au cours de la période de 2015 à 2019.

Synthèse de l'évaluation des incidences environnementales et sociales à l'achèvement du projet

A l'achèvement du projet, la BEI note les principaux résultats environnementaux et sociaux suivants :

Le programme a été bénéfique pour l'environnement de la Région Bruxelles Capitale et pour l'environnement en général. Les travaux de réhabilitation des égouts permettent de diminuer d'une part les rejets d'eaux usées dans le sous-sol (exfiltration), d'autre part le mélange d'eau de nappe phréatique avec les eaux usées (infiltration) qui mènent à une surcharge des stations d'épuration.

Les volumes de retenues souterraines (bassins d'orage) permettent d'éviter, lors de pluies majeures, le rejet d'eaux usées non-traitées dans des cours d'eaux dans une zone classée sensible selon la Directive Cadre sur l'Eau (2000/60/CE). Ces ouvrages permettent par ailleurs de lutter efficacement contre les inondations.

Aucune composante du projet ne tombe sous la directive européenne 2011/92/UE (amendée par la directive 2014/92/UE) concernant l'évaluation des incidences de certains projets publics et privés sur l'environnement. Il n'y avait aucun problème environnemental ou social.

Résumé de l'opinion sur les aspects sociaux et environnementaux à la fin du projet :

L'opinion de la BEI, fondée sur les rapports reçus du promoteur durant la phase de construction, est que le projet a été construit en accord avec les standards sociaux et environnementaux de la BEI, applicables au moment de l'évaluation du projet.